



## Strates

Matériaux pour la recherche en sciences sociales

7 | 1993

Témoins du monde : Bulgarie, identités chinoises,  
explorer l'île de France

---

# La division sociale de l'espace périurbain en Ile-de-France

Application d'un système d'information statistique et cartographique

Martine Berger et Thierry Saint-Gérand

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/strates/1124>

ISSN : 1777-5442

### Éditeur

Laboratoire Ladyss

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 1993

ISSN : 0768-8067

### Référence électronique

Martine Berger et Thierry Saint-Gérand, « La division sociale de l'espace périurbain en Ile-de-France », *Strates* [En ligne], 7 | 1993, mis en ligne le 20 décembre 2005, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/strates/1124>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

Tous droits réservés

---

# La division sociale de l'espace périurbain en Ile-de-France

Application d'un système d'information statistique et cartographique

Martine Berger et Thierry Saint-Gérard

---

- 1 Depuis la fin des années 1960, l'étalement du bassin résidentiel parisien au-delà de l'agglomération centrale constitue un fait majeur de redistribution du peuplement au sein de la région métropolitaine<sup>1</sup>. La vague de constructions pavillonnaires observée au cours des deux dernières décennies, tant dans des communes rurales que dans des unités urbaines au sens de l'INSEE, semble remettre en cause la traditionnelle distinction entre ville et campagne, avec l'émergence d'une forme intermédiaire généralement qualifiée de « périurbaine ». Cette zone de transition évolue elle-même par densification et incorporation progressive à l'urbain, tant aux marges de l'agglomération parisienne qu'autour des villes moyennes de la région.
- 2 Si la structure socio-spatiale de l'agglomération centrale a été souvent étudiée et comparée aux modèles urbains classiques, on connaît moins la distribution des groupes sociaux dans le reste de l'Ile-de-France, qu'il s'agisse d'espaces que l'on peut encore qualifier de ruraux, des couronnes périurbaines qui se construisent et se déplacent, de villes moyennes ou de communes récemment incorporées dans l'unité urbaine de Paris. Devant l'éclatement apparent des localisations des groupes sociaux, dans ces espaces de transition entre une très grande ville et des campagnes, nombre d'auteurs parlent volontiers de « désordre » ou de « complexité ». On y relève cependant des contiguïtés et des ruptures significatives, générant de grands types de configurations spatiales. Dans quelle mesure prolongent-elles les formes de division sociale de l'espace observées dans les grandes banlieues voisines, incorporées plus tôt dans l'agglomération parisienne ? Cette interrogation nous a conduit à inclure dans l'analyse l'ensemble des communes des quatre départements de la grande couronne, quelle que soit leur qualification statistique (urbaines, rurales, appartenant ou non à l'agglomération parisienne), dont la validité est partiellement remise en cause par les processus de périurbanisation. Pour expliquer le dispositif des combinaisons sociales locales, on s'est interrogé sur ses relations avec les types de parcs de logements et les formes de mobilité résidentielle.

- 3 Ce type d'analyse suppose la mise en oeuvre d'un important volume de données, issues principalement des recensements de population. La quantité et la variété des opérations de mise en forme, la nécessité d'intégrer les traitements statistiques et cartographiques, nous ont conduits à construire une application intégrant une panoplie importante de fonctionnalités dans un ensemble logiciel cohérent. Nous rendons compte ici des différentes étapes de cette recherche, dans ses deux volets : un apport à la connaissance des formes, facteurs et échelles de la division sociale des espaces franciliens, au-delà de la ville-centre et de sa proche banlieue ; la construction, en combinant l'utilisation de logiciels standards, d'un système d'information statistique et cartographique permettant de traiter une quantité importante de données. Les résultats obtenus en confrontant quatre cartes qui se renseignent mutuellement nous semblent valider une démarche intégrant traitements statistiques et cartographiques, et témoigner de la pertinence des échelles d'analyse retenues. Ils apportent en particulier des éléments de réponse à l'interrogation sur la validité d'une distinction de l'urbain et du rural dans les espaces de transition entre une grande métropole et les campagnes qui l'entourent. Ils mettent aussi en évidence les interactions entre division sociale de l'espace, composition du parc de logements, et types de mobilité résidentielle.

La division sociale de l'espace périurbain d'Ile-de-France : hypothèses et modèles Auréoles et quadrants

- 4 Par analogie avec les distributions observées dans l'agglomération centrale, on peut postuler l'existence d'un double dispositif, concentrique et sectoriel, de division sociale de l'espace périphérique. Le zonage en auréoles concentriques renvoie à la fois aux étapes de la constitution du parc de logements et à la décroissance des valeurs foncières à mesure que l'on s'éloigne du centre. Les catégories les moins aisées et/ou les ménages ayant des enfants et souhaitant disposer d'un pavillon occupent des logements situés plus loin du centre de l'agglomération que les ménages sans enfants et que les couches les plus aisées<sup>2</sup>. La configuration en quadrants découle des processus de peuplement des périphéries : quand les banlieusards cherchent un logement plus vaste ou plus confortable, ils prospectent d'abord à proximité de leur résidence antérieure et/ou le long d'axes bien reliés à leurs lieux de travail.

L'échelle spatiale d'analyse : de 1 150 communes à 232 cantons « urbains » ou « ruraux »

- 5 Lorsqu'il s'agit de repérer des zonages faits de continuités et de ruptures, le choix d'une échelle pertinente d'analyse est déterminant. Le pouvoir renforcé des municipalités en matière de décisions d'urbanisme, qui engagent l'évolution de leur électorat, rendrait souhaitable une approche à l'échelle communale. Mais quelle serait sa validité statistique pour les villages les moins peuplés des auréoles externes de la région ? En effet, en l'absence d'une exploitation exhaustive des recensements, la cartographie au niveau communal d'indicateurs de composition socio-professionnelle ou de mobilité résidentielle repose sur les résultats de sondages au 1/4, dont la fiabilité n'est pas assurée pour les plus petites communes. La représentation de profils calculés sur de petits effectifs tend à amplifier l'impression d'éclatement des distributions des groupes sociaux à la périphérie de l'agglomération<sup>3</sup>.
- 6 Nous avons donc choisi de raisonner sur des agrégats de communes, regroupées en cantons, en y distinguant unités urbaines et communes rurales selon les critères statistiques de l'INSEE<sup>4</sup>. Nous nous interrogeons, en particulier, sur la pertinence de ces catégories, l'« urbain » et le « rural », et d'une définition qui, en France, repose à la fois sur les effectifs de population agglomérée au chef-lieu et sur la distance des noyaux de

peuplement. Sans engager ici un débat sur les limites de ces deux critères<sup>5</sup>, soulignons ce qu'une cartographie des unités urbaines et rurales et de leur évolution au cours des trente dernières années met en évidence : une extrême instabilité des délimitations<sup>6</sup>, une grande sensibilité au dispositif des routes nationales qui génèrent souvent un continuum de peuplement lâche. On peut également se demander si, après deux décennies de construction de lotissements pavillonnaires qui ont souvent pris la forme de « nouveaux villages », la distinction de l'urbain et du rural se justifie : la localisation de ces opérations dans tel ou tel type de commune résulte largement des opportunités foncières. Un classement des communes périphériques en fonction de leur effectif de population, qui détermine souvent le niveau d'équipement, n'est-il pas souvent plus opératoire<sup>7</sup> ? Certes, en moyenne, les profils sociaux des communes rurales et urbaines demeurent fortement contrastés (cf. tableau 3). Mais les écarts observés ne reflètent-ils pas, d'abord, la distance moyenne à l'agglomération centrale ? A position équivalente, la société des communes rurales et celle des villes sont-elles aussi nettement opposées ? La comparaison des unités rurales et urbaines d'un même canton peut apporter des éléments de réponse à cette question : par exemple, les lotissements pavillonnaires construits depuis les années 1960 sont-ils peuplés par les mêmes catégories sociales, en ville et à la campagne ?

- 7 Reste à justifier le choix d'une trame spatiale cantonale, dont la réalité autre qu'administrative est souvent contestée, tout particulièrement en milieu urbain. L'objection ne nous semble pas fondée, dans le cas de l'espace que nous étudions. D'une part, l'hétérogénéité du maillage cantonal reflète assez bien les différentes étapes de l'urbanisation. Les cantons urbains sont issus de redécoupages successifs au fur et à mesure du peuplement et de la densification du bâti. D'autre part, la maille plus large des cantons ruraux correspond souvent à une plus grande homogénéité à moyenne échelle, qui ressort bien des cartes réalisées au niveau communal<sup>8</sup>, alors que les ruptures sont plus brutales dans les tissus urbains, où les différents types apparaissent plus imbriqués.

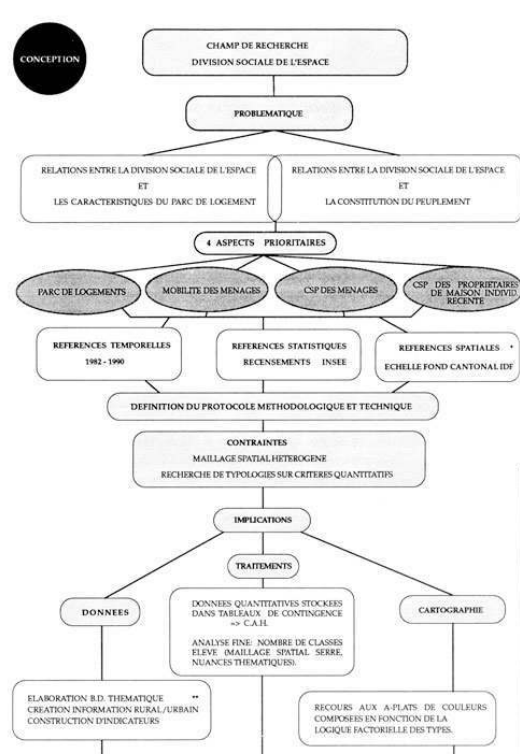
Le modèle d'information cartographique : quatre cartes d'un même coup d'œil

- 8 Le rapprochement de quatre cartes thématiques repose sur l'hypothèse qu'entre division sociale de l'espace, caractéristiques du parc de logements et mobilité résidentielle des ménages existent des relations d'explication (au sens logique et statistique). Les interrelations entre la composition du parc de logements (décrit par le type d'habitat - individuel ou collectif -, la période de construction et le statut d'occupation - propriétaires, locataires HLM, autres locataires -) et les combinaisons sociales locales ont souvent été soulignées<sup>9</sup>. Compte tenu de leurs niveaux de revenus et de leur position dans le cycle de vie, les ménages appartenant aux différents groupes socio-professionnels sont plus ou moins présents dans tel ou tel type de parc. L'expansion numérique de certains groupes sociaux, dans un contexte de poursuite de la concentration des fonctions de commandement et de forte tertiairisation des métiers dans la région capitale, a largement contribué, par exemple, à la construction de résidences en copropriété en grande banlieue, comme à celle des lotissements pavillonnaires, dont la clientèle potentielle était forte en Ile-de-France, en rupture avec une tradition de logement locatif urbain. Dans ce segment du parc, l'offre était souvent plutôt localisée en fonction des opportunités foncières lors du démarrage du phénomène à la fin des années 1960. Elle a contribué depuis à la diversification sociale des communes (M. BERGER, 1985), et est devenue de plus en plus sélective. Les promoteurs adaptent le standing des nouvelles constructions au profil social de la clientèle qui réside déjà à proximité, et l'image

antérieure des lieux commande de plus en plus le développement d'un certain type de parc.

- 9 D'autre part, la chronologie de l'offre de logements neufs pèse largement, en périphérie, sur la mobilité résidentielle des ménages, d'autant que dans un parc où prédomine l'accession à la propriété, le rôle fixateur du remboursement des emprunts est très fort. La distance de migration est elle-même corrélée à la fois au volume de l'offre et à la situation socio-démographique des ménages. Ainsi, les immigrants provinciaux sont surreprésentés dans les villes nouvelles. Ils n'ont pas, en général, une connaissance aussi précise que les Franciliens de l'état du marché et de ses opportunités ; ils sont moins liés par le tissu de relations de parenté qui conduit souvent à une décohabitation de proximité ; ils viennent souvent en Ile-de-France en début de cycle professionnel et familial. Ils s'installent donc plus fréquemment là où le nombre des opérations immobilières et leur variété leur offrent une large gamme de choix et la possibilité de réajustements plus aisés sur place, au fur et à mesure que se modifie leur statut professionnel et familial<sup>10</sup>. De la même façon, une des lois générales des migrations résidentielles est bien vérifiée dans l'espace périurbain d'Ile-de-France : les groupes les plus mobiles, et susceptibles de migrer à plus longue distance, sont les plus jeunes et/ou les plus aisés (M. BERGER, 1990). L'ensemble des liaisons statistiques observées conduit donc à s'interroger sur les interrelations entre les structures spatiales des distributions

des types de logements, des catégories socio-professionnelles, et des formes de mobilité résidentielle des ménages.



\* *Élaboration des données cartographiques* : On a extrait du fond de carte communal de l'IGN les données concernant les 4 départements de la Grande Couronne de l'Ile-de-France. Les 1.147 communes ont été agrégées en 232 unités spatiales constituant le fond cantonal urbain/rural.

\*\* *Élaboration du matériel statistique* : Des extractions ont été réalisées, à partir des bandes-détails des recensements de population de l'INSEE de 1982 (sondage au 1/4, exploitation lourde) et 1990 (dépouillement exhaustif léger). Le fichier de l'Ile-de-France au quart comporte 2,5 millions d'individus décrits par une quarantaine de variables. On a sélectionné, pour les 4 départements de la Grande Couronne et pour les personnes de référence des ménages ordinaires (560.000 observations), les variables décrivant le type de logement (individuel ou collectif ; période d'achèvement de l'immeuble ; statut d'occupation : propriétaires, locataires HLM, autres locataires), la catégorie socio-professionnelle, le lieu de résidence actuelle et lors du recensement précédent. Le choix de caractériser les ménages par leur personne de référence est cohérent avec le parti de rapprocher la division sociale de l'espace et la mise en place du peuplement de la composition du parc de logements. De plus, des travaux croisant les catégories socio-professionnelles des personnes de référence avec celles de leurs conjointes montrent la prédominance de quelques combinaisons types récurrentes. La représentation de la division sociale de l'espace tenant compte des couples de bi-actifs n'est donc pas sensiblement différente de celle qu'on obtient en ne retenant que les personnes de référence. Par combinaison et recodage de ces variables, on a construit des indicateurs décrivant le parc de logements, le groupe socio-professionnel, les horizons de la mobilité résidentielle. On a ensuite agrégé les ménages ou les logements par unité spatiale (communes rurales et urbaines de chaque canton). De nombreuses opérations de validation et de transfert des données entre environnements informatiques et logiciels ont ensuite été nécessaires.

\*\*\* *Symbolisation graphique des types* : Pour chacune des 4 typologies réalisées, on a choisi 2 à 3 facteurs structurants par ordre d'importance décroissante, auxquels on a attribué une teinte de base. Chaque classe est représentée par un mélange combinant les couleurs affectées aux facteurs significatifs. On a utilisé 2 gammes : RGB (Red, Green, Blue) et HLS (Hue, Luminance and Saturation). Leur association permet d'élargir le choix des nuances disponibles, pour symboliser de manière expressive les caractéristiques des différents types.



Division sociale de l'espace, parc de logements et mobilité des ménages en grande couronne  
Le dispositif spatial : axes et secteurs, couronnes et îlots

- 10 La perception des grands contrastes spatiaux est-elle biaisée par l'hétérogénéité du maillage cantonal ? Les unités spatiales périphériques, plus vastes, donc d'une perception plus immédiate, ont tendance à ressortir plus nettement, d'autant que, dans deux des cartes proposées, on a choisi des couleurs claires pour représenter le parc pavillonnaire et les échanges migratoires dans l'espace rural, et réservé une gamme plus sombre au collectif et à l'urbain, en référence implicite à la densité du bâti et du peuplement. Néanmoins, les mêmes grands clivages se lisent nettement : ce qui ressort, c'est une zonation réelle, des effets d'agrégats et de contagion, et non une impression d'éparpillement. On perçoit bien l'imbrication des types dans la zone urbaine centrale, la plus morcelée, s'opposant aux plages plus homogènes des périphéries rurales, ponctuées d'îlots qui correspondent aux villes moyennes de la couronne.
- 11 Un double dispositif, en auréoles et en quadrants, caractérise l'ensemble des quatre cartes. Un fort gradient social oppose à la fois le centre plus aisé aux périphéries plus ouvrières et plus âgées, et l'ouest de la région - où la diffusion des cadres dans l'espace urbain et périurbain a été plus ample et plus précoce - à l'est - où les couches modestes sont mieux représentées, dans des espaces jouxtant souvent directement de vieilles banlieues ouvrières. A ce schéma viennent se superposer des îlots qui correspondent tantôt à l'ancien semis des villes moyennes - qui ont servi de point d'appui à l'urbanisation depuis les années 1960, avec souvent un important parc de HLM mal desservi et assez fortement dévalorisé -, tantôt à l'émergence des villes nouvelles, qui ont contribué, à partir des années 1970, au développement de marchés locaux de l'habitat aux caractéristiques spécifiques.
- 12 Axes et quadrants prolongent et reproduisent les grandes lignes de la division sociale de l'espace dans l'agglomération centrale, tant pèsent le dispositif des bassins d'emploi

inégalement qualifiés et celui des grandes radiales de circulation. Le décalage entre l'ouest et le sud de la région, d'une part, l'est et le nord, d'autre part, s'observe aussi bien dans les étapes et les formes de la croissance du parc de logements que dans les distributions des groupes sociaux. L'expansion vers le sud-ouest d'une banlieue de cadres a été plus précoce, en relation avec le renforcement d'une grande zone d'emplois qualifiés. La périurbanisation a été plus tardive en Seine-et-Marne, en liaison à la fois avec un maillage moins dense des différents modes de transports collectifs et une clientèle potentielle moins nombreuse pour les nouveaux villages, compte tenu du caractère nettement plus ouvrier des banlieues nord et est. Dans le nord de l'Essonne et le sud du Val-d'Oise, on rencontre une situation intermédiaire, avec la juxtaposition à courte distance de combinaisons sociales variées, reflétant l'hétérogénéité très grande du parc de logements et la diversité de standing des opérations immobilières récentes.

- 13 Par rapport au dispositif social qui prévaut dans l'ensemble du parc de logements, les pavillons construits depuis les années 1960 offrent des contrastes plus accentués. La part des retraités est faible dans un parc récemment édifié, où se sont installés surtout des couples avec enfants, en accession à la propriété. Retraités et inactifs ne représentent qu'un ménage sur huit dans les communes urbaines, un sur sept dans l'espace rural, tandis que les cadres et les professions intermédiaires constituent la clientèle principale des pavillons construits depuis deux décennies. Même dans les cantons les plus périphériques et les moins bien desservis, où les ouvriers -surtout les plus qualifiés- trouvent plus souvent qu'en ville le moyen d'accéder à la propriété d'un pavillon, les professions intermédiaires et les cadres représentent entre le cinquième et le tiers des ménages.
  - 14 Le rapprochement des distributions spatiales des combinaisons socio-professionnelles dans l'ensemble du parc de logements et dans les seuls pavillons récemment construits éclaire les processus de spécialisation sociale des espaces périurbains. Il n'est pas étonnant d'observer des superpositions entre ces deux structures, puisque l'une constitue un sous-ensemble de l'autre, dont la part varie selon les zones. Tantôt les pavillons récents pèsent fortement dans le parc de logements, orientant par là même la composition sociale. Tantôt ils sont marginaux, et la construction neuve ne modifie que lentement la qualification sociale des lieux.
  - 15 Plus intéressant est l'effacement de la distinction entre communes rurales et urbaines quand on examine le profil social des nouveaux lotissements, une fois éliminé l'effet de la distance à l'agglomération centrale qui commande les valeurs foncières. En 2ème et 3ème couronnes, l'écart social entre villes et campagnes s'atténue fortement, en ce qui concerne les ménages propriétaires de pavillons récents ou neufs. Si, en ville, on dispose souvent de plus d'équipements, on peut acquérir au village une maison plus grande sur un terrain plus vaste, et accéder à un autre type de cadre de vie. Il reste que les villes situées en 2ème ou 3ème couronne sont plus ouvrières (il s'agit souvent de ménages étrangers occupant des cités HLM délaissées par les Français), que les campagnes, où retraités et agriculteurs demeurent surreprésentés - ainsi dans l'est de la Seine-et-Marne, le Vexin, les marges occidentales des Yvelines ou le sud de l'Essonne -, en dépit des constructions pavillonnaires récentes qui y constituent désormais le tiers des logements.
- Parc de logements, horizons géographiques de la mobilité résidentielle et couches sociales
- 16 Le prolongement presque à l'identique des grandes structures socio-spatiales de l'agglomération dans les espaces périurbains ne saurait surprendre : à la fois parce que les



unes et les autres sont commandées par le dispositif lourd des transports en commun et des zones d'emploi, et parce qu'il est démontré que le peuplement des périphéries est de plus en plus fréquemment constitué de ménages venus des zones les plus proches de grande banlieue, et non du centre-ville<sup>11</sup>.

- 17 L'analyse des horizons de mobilité des ménages permet de formuler quelques hypothèses sur les modes de reproduction des espaces résidentiels propres à chaque groupe social. Au-delà de la constatation d'une mobilité sensiblement plus forte en ville (où les locataires sont plus nombreux et l'offre de logements de seconde main plus forte à proximité, permettant souvent de déménager sans rupture des réseaux de relations spatiales), les distances moyennes de déplacement des ménages et leurs trajectoires varient sensiblement selon leur appartenance sociale. Les belles banlieues de l'ouest, prolongeant les beaux quartiers, connaissent à la fois une forte stabilité des ménages (plus souvent propriétaires ?) et un fort taux de déménagements au sein de la même commune. Les couches les plus aisées ont les moyens d'assurer leur reproduction résidentielle sur place, ou dans un continuum bien relié aux espaces d'implantation de leurs parents et de leurs pairs, ainsi qu'à leurs lieux de travail. La stratégie d'une bourgeoisie souvent bien installée à Versailles, Saint-Germain ou Enghien demeure d'assurer le plus près possible le logement des jeunes ménages qui en sont issus. Elle arbitre ainsi entre le maintien d'un certain cachet résidentiel et une densification modérée, mais néanmoins sensible, de l'habitat.
- 18 Une couche de cadres supérieurs moins aisés, ou plus récemment installés, souvent d'origine provinciale ou de passage en Ile-de-France, est porteuse d'un modèle plus moderniste de l'habiter (celui des « suburbs » à l'américaine). Elle a contribué à l'extension, vers le sud-ouest de la région, d'un espace des cadres, où prédominent des pavillons de bon standing, ainsi qu'au développement, en proche Seine-et-Marne, de noyaux bien reliés au centre et bénéficiant d'un environnement boisé attractif. Ses horizons de desserrement résidentiel sont donc plus larges que ceux d'une bourgeoisie plus ancienne. Les groupes situés en haut de l'échelle sociale disposent, par leurs revenus et/ou leur patrimoine, mais aussi en pesant sur les politiques municipales d'urbanisme, des moyens de protéger et d'étendre leur espace de résidence. Des catégories en forte expansion numérique au cours des dernières décennies, tels les cadres supérieurs, ont une capacité d'essaimage qui peut leur permettre d'infléchir à leur profit l'image sociale des communes, sans rompre la contiguïté avec leurs lieux de résidence antérieure.
- 19 A l'inverse, les catégories les plus modestes apparaissent souvent comme les plus captives. En témoigne à la fois la forte stabilité des ménages dans les grandes banlieues ouvrières (d'autant plus accentuée qu'il s'agit d'un groupe social dont les effectifs déclinent et se renouvellent peu) et l'importance des déménagements de proximité qu'on y observe. Cette stabilité dans un parc qui se fige et passe par un cycle de dévalorisation contraste avec la capacité d'auto-entretien des belles banlieues, qui se renforcent et s'étendent par diffusion ou reconquête. Pour accéder à la propriété d'un pavillon, les ménages ouvriers, lorsqu'ils ne sont pas issus de la société rurale, se déplacent des immeubles collectifs de l'agglomération centrale vers les périphéries les moins bien désenclavées, où le foncier est moins coûteux.

#### Conclusion

- 20 Si le desserrement de proche en proche caractérise le peuplement périurbain, il s'effectue selon des modalités différentes d'un groupe social à l'autre, qui contribuent à la genèse de plusieurs types de configurations socio-spatiales en grande couronne. Seules des

typologies comportant un nombre important de classes peuvent rendre compte à la fois de la complexité de ces dispositifs et de leurs grandes régularités, ainsi que des interrelations existant entre combinaisons sociales locales, parc de logements, et trajectoires de mobilité résidentielle. Elles permettent de constater que les configurations classiques de l'espace social des grandes métropoles -axes, quadrants, auréoles- se retrouvent en périphérie. Ceci est à mettre en relation à la fois avec le rôle fortement structurant des grands axes de circulation, qui orientent les migrations résidentielles comme les navettes quotidiennes et contribuent à l'organisation des grands bassins d'emploi. Il apparaît clairement que le dispositif en auréoles n'est pas seulement un effet de la position dans le cycle de vie qui règle les besoins d'espace des ménages et des familles. Il renvoie également aux inégalités de revenus, les catégories les plus aisées parvenant à concilier les avantages de la centralité et du désenclavement, ainsi que ceux de l'accès à la propriété et à la maison individuelle.

- 21 Mais il ne suffit pas d'adopter des méthodes statistiques permettant de dégager des types. Si les cartes font apparaître quelques grandes configurations spatiales (agrégats localisés d'unités appartenant au même type, zonages correspondant à des ensembles de cantons de types apparentés, effets d'îlots et de contrastes, ruptures fortes et zones de discontinuités majeures), c'est aussi parce qu'un choix pertinent des chartes de couleurs rend lisibles ces structures. Une voie de recherche est ouverte, en sémiologie graphique, concernant les modes de représentation des typologies par une combinaison raisonnée de couleurs. La logique du langage graphique retenu ici permet d'exprimer clairement les facteurs qui commandent la structuration de l'espace, qu'il s'agisse de grands clivages ou de différenciations plus fines entre classes. Une typologie plurivariée fine et nuancée peut contribuer à mettre en évidence des structures spatiales fortes, à travers les grandes zonations et les ruptures que son expression cartographique révèle, situe et délimite.
- 22 La constitution d'un système d'information géographique n'est donc pas seulement un problème technique. Elle suppose que soient préalablement posées des hypothèses de recherche concernant les interrelations entre variables thématiques, les entités spatiales, et les niveaux d'analyse pertinents pour les faire apparaître ; que le langage graphique retenu soit adapté aux méthodes statistiques employées. Ceci implique donc la collaboration de chercheurs mobilisant des expériences variées. Les enquêtes de terrain viennent enrichir l'interprétation des résultats des analyses de données, qui eux-mêmes nécessitent une réflexion sur leur traduction cartographique. Du rapprochement de cartes naissent de nouvelles hypothèses, qui doivent être vérifiées par d'autres enquêtes sur les comportements des groupes sociaux.

---

## NOTES

1. On entend ici par agglomération centrale l'unité urbaine de Paris dans ses limites - INSEE - de 1968. Celles-ci enregistrent assez bien la croissance de l'espace urbanisé au cours des deux premières décennies de l'après-guerre, marquées par une très large prédominance de l'habitat collectif dans les constructions neuves. Grands ensembles

locatifs et résidences en copropriété caractérisent l'extension de l'agglomération parisienne durant cette période, tant en proche couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) qu'en grande banlieue (Yvelines, Essonne, Val-d'Oise, et, dans une moindre mesure, Seine-et-Marne). A la fin des années 1960, des mesures de soutien à l'accession à la propriété de maisons individuelles conduisent à de nouveaux modes de production des logements, dont les formes d'implantation territoriale sont très différentes.

2. Cf. M. BERGER, C. RHEIN, 1988, « Parc de logements, structure des ménages et division sociale de l'espace en région Ile-de-France », *STRATES*, 3, URA 142/CNRS, pp. 85-130. STRATES, 1989, *Atlas démographique et social de l'Ile-de-France*. DREIF, Préfecture de Région, 331 p.
3. N. TABARD, P. BESSY, 1990, *Typologie socio-professionnelle de l'Ile-de-France.*, Paris, INSEE, 81 p.
4. Cf. INSEE, 1992, *Recensement de la population de 1990*, Population-Activité-Ménages, La France et ses régions. Note 111, p. 201.
5. Cf. l'étude comparative menée par J.C. BONTRON, 1992, *Faisabilité d'une définition statistique des régions rurales de la Communauté*, SEGESA, 47 p. + annexes.
6. Ainsi, le bourg de Marines, situé dans le Nord du Val-d'Oise, classé urbain jusqu'en 1982, redevient « rural » au sens de l'INSEE en 1990, car la population du noyau aggloméré n'atteint plus le seuil des 2000 habitants, alors que de nouveaux lotissements, non jointifs au village, se construisent sur le territoire communal.
- 7.. Cf. M. BERGER, 1985. Dynamique des sociétés périurbaines en région Ile-de-France. in « Les périphéries urbaines », *Géographie sociale*, 2, pp. 115-122.
8. Cf. M. BERGER, 1985, *supra*, et M. BERGER, 1989, « Espaces périurbains parisiens », in *Le Grand atlas de la France rurale*, Paris, J-P. de Monza, pp. 472-473.
9. Cf. en particulier M. BERGER, C. RHEIN, 1988, et STRATES, 1989, cités *supra*.
10. Cf. • M. BERGER, 1990 « Les périurbains d'Ile-de-France, stratégies de localisation », in C. BONVALET, A-M. FRIBOURG, 1990, *Stratégies résidentielles*, INED, Congrès et Colloques, 2, pp. 369-383. • M. BERGER, 1991. Mobilité et migrations dans et vers l'espace périurbain en Ile-de-France. Communication au symposium de l'UGI sur les populations urbaines à micro-échelle. A paraître dans *Geographia Polonica*. • J-F. DENEUX, 1992, « Les villes nouvelles d'Ile-de-France et leurs flux migratoires », *Villes en parallèle*, 19, pp. 75-102.
- 11.. Cf. M. BERGER, 1990, « La mobilité des couches sociales dans l'espace périurbain d'Ile-de-France, 1968-1982 », *Revue de Géographie de Lyon*, 3, pp. 171-179. • D. DEMANGEAT, C. LEFORT, 1992, « Migrations résidentielles et périurbanisation en Ile-de-France », *Villes en parallèle*, 19, pp. 29-45. • F. BEAUCIRE, 1992, « Migrations résidentielles et ségrégation sociale dans la couronne périurbaine d'Ile-de-France entre 1968 et 1982 », *Villes en parallèle*, 19, pp. 47-72.

## RÉSUMÉS

La division sociale de l'espace périurbain, dans ses relations avec la segmentation du parc de logements et la mobilité résidentielle des ménages, peut être décrite à partir des bandes-détail

des recensements de population. Ceci suppose la construction d'un système d'information cartographique et statistique permettant de traiter de gros volumes de données, et de construire des cartes qui, mises en regard, se renseignent mutuellement. Leur rapprochement permet en particulier de formuler des hypothèses sur les stratégies déployées par les différents groupes sociaux pour reproduire et élargir leurs espaces résidentiels.

*The periurban social division in the Ile-de-France region.*

Periurban social division, as related to housing stocks and households mobility, can be described from detailed census data. This implies the setting up of a cartographic and statistical information system allowing to deal with large data files and to issue maps, which, considered side by side, brings out reciprocal information. Their joint examination allows to formulate some hypothesis concerning the strategies set up by the various social groups to reproduce and enlarge their residential spaces.

## INDEX

**Mots-clés** : information, Ile-de-France, espace social, Mobilité résidentielle, Système d'information, Cartographie assistée par ordinateur

**Keywords** : social space, Housing conditions and mobility, Information system, Graphic semiology, Computer-aided cartography

## AUTEURS

### MARTINE BERGER

Maître de conférences à l'ENS Fontenay-Saint-Cloud, elle travaille sur les espaces périurbains en Ile-de-France, en particulier sur les relations entre évolution du parc de logements et division sociale de l'espace. En collaboration avec Catherine RHEIN, elle a réalisé pour le Secrétariat Permanent du Plan Urbain et la DATAR, un bilan des recherches sur la région parisienne (*L'Ile-de-France et la recherche urbaine*, STRATES-SPPU-DATAR, 2 t, 1992).

### THIERRY SAINT-GÉRAND

Maître de conférences à l'Université de Paris I, il travaille sur la modélisation de l'information géographique et son traitement par cartographie assistée par ordinateur, systèmes d'information et sémiologie infographique. Son champ de recherche porte sur les systèmes d'information biogéographiques, le traitement des changements d'échelle et l'utilisation de la cartographie comme méthode de recherche sur les formes, facteurs et dynamiques de répartition des objets spatiaux.